



Inscription non consentie

Par **YoanGJ**, le 11/11/2016 à 20:54

Bonjour,

Je viens de recevoir un mail d'un site de rencontre me félicitant de mon inscription chez eux. Le soucis c'est que je ne me suis jamais rendu sur leur site et encore moins inscrit. Le mail étant celui de de mon école je pensais à une mauvaise blague d'un camarade, seulement tous les étudiants de mon école ont reçu le même mail que moi.

Je voulais donc savoir quel recours j'avais à ma disposition pour que le site en question ne s'en sorte pas comme ça.
Avez-vous une idée ?

Merci d'avance !

Par **Visiteur**, le 11/11/2016 à 21:01

Bsr,

A part mettre cette adresse en indésirable ou vous de s'inscrire et faire un signalement sur les sites dédiés, nous avons peu de moyens.
Peut être déposer chacun une plainte ?

Par **YoanGJ**, le 11/11/2016 à 21:10

Ah oui je n'ai pas beaucoup d'options effectivement...
Merci pour votre réponse !